

Marcel Rogemont réélu président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat

Lors du Conseil fédéral d'installation de la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, qui s'est tenu le mardi 12 décembre 2023 à Paris, Marcel Rogemont a été réélu à la présidence de la Fédération, pour un troisième mandat consécutif de deux ans.



© H. THOUROUDE/FOPH

Marcel Rogemont s'est adressé au Conseil fédéral : « *Nous avons devant nous 4 sujets majeurs, sur lesquels la Fédération va agir avec une grande détermination :*

- ***la décentralisation des politiques du logement, pour l'adaptation des règles nationales aux spécificités locales. Nous avons salué la création, à l'initiative de la sénatrice Dominique Estrosi-Sassone, des autorités organisatrices de l'habitat (AOH) dans la loi 3DS. Nous serons très largement force de propositions sur ce sujet ;***
- ***la TVA à 5,5 % sur les PLS et les PLUS, pour équilibrer le fait que le logement locatif intermédiaire soit aujourd'hui plus aidé que les PLS et les PLUS, qui logent pourtant des personnes aux revenus plus modestes ;***

- la proposition, portée par un collectif d'élus, **d'un tarif social pour l'énergie**, qui existe déjà en Belgique, ce qui prouve que c'est possible vis-à-vis des règles européennes. Nous continuons également de réclamer **MaPrimeRénov'HLM** : nous représentons 17 % des résidences principales et 25 % des logements nouveaux, il ne serait pas choquant que 20 % des sommes consacrées à MaPrimeRénov' nous soient destinés, pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique prévus dans la loi Climat et résilience, qui nécessitent de multiplier par 3,5 nos investissements jusqu'à 2034, soit 400 M€ par an ;
- enfin, les **recours administratifs** que nous avons déposés **contre Action Logement et contre l'État pour non-respect du principe de non-discrimination dans la distribution de la PEEC**. Nous ne faisons que demander le respect de l'article 313-17-3 du code de la construction et de l'habitation, alors que plus de 70 % des fonds propres disponibles pour le logement vont vers les filiales d'Action Logement. N'ayant pas eu de réponse suite à ces recours engagés le 21 septembre 2023, nous allons déposer, courant janvier 2024, des recours contentieux. De plus, sur l'article 313-17-4, relatif aux partenariats avec les collectivités territoriales, nous souhaitons qu'Action Logement soit incité à passer des conventions avec les AOH pour la distribution des fonds dédiés au logement. »

Administrateur de Néotoa (OPH d'Ille-et-Vilaine) et président de la société de coordination Yuti, qui regroupe notamment les OPH Fougères Habitat et Néotoa, Marcel Rogemont a été adjoint au maire de Rennes de 1977 à 1997, conseiller départemental d'Ille-et-Vilaine de 1998 à 2021, député d'Ille-et-Vilaine de 1997 à 2002 et de 2007 à 2017, et conseiller régional de Bretagne de 1992 à 1998.

Les nouveaux membres élus du Conseil fédéral

Suite aux élections fédérales qui se sont déroulées en octobre et novembre 2023, les nouveaux membres élus du CF et du CFA, tous élus au premier tour, ont été présentés lors du Conseil fédéral. On notera que la mixité progresse, le taux de conseillères fédérales passant de 27 % à 34 % (+ 7 points).

- **Les nouveaux élus du collège « Organismes adhérents »**

Véronique CLECH, présidente d'Amsom Habitat (OPH du Syndicat mixte de l'habitat de la Somme) ;

Florent GUEGUEN, président d'Est Ensemble Habitat ;

Isabelle MAISTRE, présidente de Grand Bourg Habitat (OPH de la CA du Bassin de Bourg-en-Bresse) ;

Gaëlle PERRAUDIN, administratrice de Meurthe-et-Moselle Habitat ;

Nora PREZIOSI, présidente de 13 Habitat (OPH des Bouches-du-Rhône) ;

Florent SAINT-MARTIN, président d'Alcéane (OPH de la CU Le Havre Seine Métropole) ;

Nora SEGAUD-LABIDI, administratrice de Haute-Savoie Habitat.

- **Les nouveaux élus du collège « Directeurs généraux-Directrices générales »**

Martial AUBRY (Var Habitat) ;

Georges BELLOUR (Brest Métropole Habitat) ;

Séverine GENNERET (Périgord Habitat) ;

Lionel MAHUET (Meurthe-et-Moselle Habitat) ;

Marc PATAY (Nantes Métropole Habitat) ;

Marie-Laure VUITTENEZ (Habitat et Métropole - OPH de Saint-Étienne Métropole).

- **Les nouveaux élus du collège « Cooptés »**

Trois sièges du tour A et deux du tour B à pourvoir en janvier 2024

Les nouveaux membres élus du Comité fédéral d'autocontrôle

- **Les nouveaux membres élus du collège « Organismes adhérents »**

James CHERON, président de Confluence Habitat (OPH du Pays de Montereau) ;

Blandine PRORIOL, présidente de l'OPAC 43 (OPH de la Haute-Loire) ;

Éric ROSSETTI, administrateur d'Actis et d'Alpes Isère Habitat.

- **Membres élus pour le collège « Directeurs généraux-Directrices générales »**

Jean-Luc GORCE, directeur général d'Aquitanis (OPH de Bordeaux Métropole) ;

Jean-Pierre LAFFONT CASSIAT, directeur général de l'OPH 65 (OPH des Hautes-Pyrénées) ;

Julien MATTEI, directeur général d'Ophéa (OPH de l'Eurométropole de Strasbourg).

- **Membres désignés pour le collège « Organismes adhérents » (dont le Président du CFA)**

Trois à désigner en janvier 2024.

- **Membres désignés pour le collège « Directeurs généraux-Directrices générales »**

Trois à désigner en janvier 2024.

- **Personnalités qualifiées associées**

A désigner en janvier.

Pour rappel, la Fédération des OPH est administrée par un Conseil fédéral de 63 membres.

Les élections sont statutairement organisées tous les deux ans, pour un renouvellement par moitié pour le collège « Organismes adhérents » (44 membres) et à la fois intégralement et alternativement pour les collèges

« Directeurs généraux-Directrices générales » (7 membres) et « Locataires » (6 membres). Le collège « Cooptés » comporte également 6 membres, dont 5 doivent être renouvelés lors du CF qui suit l'installation du Conseil fédéral du 12 décembre 2023.

Les élections ont eu lieu par voie électronique. Le dépouillement du 1^{er} tour s'est déroulé le 2 novembre 2023 au siège de la Fédération. Les prochaines élections auront lieu en 2025.

À propos de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (FOPH) : la FOPH est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 188 adhérents, dont 179 OPH et 9 SEM. Ces organismes d'HLM disposent d'un parc immobilier de 2,3 millions de logements et accueillent près de 5 millions de personnes. Elle associe également des groupements d'organismes sous la forme de sociétés de coordination. Au 1^{er} mars 2023, on en compte 54 avec au moins un OPH. Implantés dans tous les territoires - métropoles, villes moyennes, bourgs - et ancrés à des collectivités locales ou à leurs groupements, ils mettent en œuvre les politiques locales de l'habitat en construisant, en réhabilitant et en proposant des services de proximité aux habitants. La Fédération promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle leur apporte également son expertise dans les domaines juridique, RH, financier et technique.

Pour en savoir plus : <https://www.foph.fr/>

Contacts presse :

Agence Oxygen : Sidonie Legrand

sidoniel@oxygen-rp.com

06 72 20 49 22

FOPH : Axelle Lebigot-Dymon

a.lebigot-dymon@foph.fr